



**Syndicat National
CGT FINANCES PUBLIQUES
Section de l'Allier**



**Commissions Administratives Paritaires Locales
Elections du 4 décembre 2014**

L'ENJEU DE VOTRE VOTE

Le 4 décembre 2014 pour le vote à l'urne, vous serez appelé-e-s à élire vos représentant-e-s aux Commissions Administratives Paritaires Locales CAPL.

La CGT, consciente de vos attentes et de vos besoins, vous propose des candidates et des candidats qui vous ressemblent, des femmes et des hommes que vous connaissez bien, ils travaillent avec vous dans les services. Comme vous, ils sont confrontés aux difficultés d'exercice des missions du service public du fait des suppressions d'emplois et de la baisse des crédits de fonctionnement.

Ainsi elles et ils s'engagent à défendre face à l'administration vos intérêts tant moraux que matériels.

PARCE QU'IL S'AGIT D'UN ENJEU FONDAMENTAL POUR LE RESPECT DE VOS DROITS ...

Au sein de ces instances sont principalement évoqués les recours en évaluation, les affectations locales, les listes d'aptitude et les tableaux d'avancement, bref tout ce qui touche à vos droits les plus élémentaires. Parce que nous sommes dans un contexte juridique en pleine évolution, les candidates et les candidats de la CGT s'engagent à se former et à faire respecter les droits de tous les agent-e-s qu'ils représentent.

POURQUOI VOTER CGT FINANCES PUBLIQUES 03 ?

Parce que ses élu-e-s tiennent un discours cohérent et identique quels que soient leurs interlocuteurs.

Parce qu'ils et elles défendent tous les dossiers avec sérieux, cohérence, opiniâtreté et sans parti pris.

Parce que la CGT fait de la défense individuelle des agent-e-s dans l'action collective, une priorité absolue, notamment en matière d'emploi, de déroulement de carrière, de conditions de travail et de souffrance au travail.

POURQUOI VOTER CGT ?

La Confédération Générale du Travail CGT créée en 1895, est composée d'une trentaine de fédérations représentant toutes les branches professionnelles, tant dans le secteur privé que dans la fonction publique et est présente sur tout le territoire dans ses unions locales et départementales. La CGT est toujours présente aux côtés des salarié-e-s.

Le 4 décembre 2014, donnons-nous les moyens du respect et de la conquête de nouveaux droits et garanties !

VOTEZ CGT FINANCES PUBLIQUES

**Elections
Fonction
Publique
DGFIP**

**LE 4 DECEMBRE 2014
Votons CGT**



En CAP, pour me défendre, je choisis

UN SYNDICAT DYNAMIQUE, REACTIF ET A L'ECOUTE, AU PLUS PRES DE LA REALITE QUOTIDIENNE DE TOUS LES AGENTS.

En effet, les candidat-e-s de la CGT sont des femmes et des hommes des deux filières représentant les différents services de la DRFiP :

- qui veilleront localement au respect des droits et garanties en vigueur à la DGFIP, particulièrement dans cette période de mise en place de nouvelles règles de gestion;
- qui placent leurs interventions au cœur de la défense individuelle et collective des personnels dans un cadre de garanties fortes.

UN SYNDICAT QUI M'INFORME.

Des élu-e-s disponibles et compétent-e-s qui répondent à toutes les interrogations et rendent compte de leur mandat.

Des publications à destination de toutes et tous pour une information la plus complète possible (journaux, comptes rendus de réunions, site internet...).



Une force
à vos côtés

UN SYNDICAT QUI ME RESPECTE ET SE BAT POUR MOI.

La CGT a toujours répondu présente :

- dans les CAP (*mutations, recours en évaluation/notation, liste d'aptitude, tableaux d'avancement*) en lien avec les élus nationaux;
- au quotidien par un soutien, des conseils, un accompagnement humain individuel...

Les élu-e-s continueront de préparer et défendre les dossiers avec sérieux et professionnalisme en toute transparence et impartialité, dans le respect de la confidentialité des situations personnelles.



LA CGT, FORCE DE PROPOSITIONS ET D' ACTIONS : QUELQUES EXEMPLES

- ⇒ Pour la CGT Finances Publiques, les modalités de confection des Listes d'aptitude proposées à la DGFIP reproduisent le système qui privilégie le mérite en toute opacité. Le caractère arbitraire et l'instrumentalisation politique de cet outil dans les modes de gestion du personnel instituent des logiques concurrentielles, malsaines et favorisent les comportements individualistes. L'absence d'objectivité et l'opacité des modes de sélection renforce notre rejet à l'égard de ce système. La CGT revendique la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution à la Liste d'aptitude. La CGT réaffirme son opposition à l'individualisation des objectifs et son attachement au collectif de travail dans la réalisation des missions. C'est pourquoi vos élu(e)s refuseront dans cette CAP de se livrer à un exercice visant à établir un ordre de mérite comparé des candidats.
- ⇒ Les règles de promotions et de mutations vont continuer d'évoluer. La disparition des filières ne devra pas être un frein à la mobilité choisie des personnels. La CGT sera attentive aux moyens de formation mis en œuvre pour que ne soient pas déployés les postes à profil.
- ⇒ Depuis 2013, un nouveau dispositif d'évaluation/notation est instauré. La CGT revendique le maintien d'une notation de carrière, reposant sur une note chiffrée et une appréciation littérale, basée sur le grade et l'échelon hors de toute forme de contingentement. La CGT dénonce et combat tout système d'évaluation/notation qui conduirait à l'instauration d'une part de rémunération au mérite. En remplacement de la Prime de Fonction et de Résultat (PFR), le Régime Indemnitaires de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel (RIFSEEP) constitue une nouvelle attaque.

LE 4 DECEMBRE, JE VOTE CGT !



**Syndicat National
CGT FINANCES PUBLIQUES
Section de l'Allier**



**Comité Technique Local
Elections du 4 décembre 2014**

Lors du mandat sortant, nous avons eu pour seul fil conducteur de porter vos revendications tant locales que nationales, dans le respect des positions de la CGT, en s'appuyant sur la réalité des services que nous connaissons bien. Au-delà de notre simple analyse, nous avons veillé à l'unité d'action des personnels et des organisations syndicales.

Forts de notre expérience, nous sommes prêts à continuer de représenter l'ensemble des collègues de tous les services.

Demain, nous devons faire face à la volonté des Directions de mettre en place la démarche stratégique, véritable casse programmée de nos services.

Sans aucune ambiguïté, nous rejetons ce projet. C'est par la mobilisation de tous et le rapport de force que nous gagnerons sur nos revendications.

Le 4 décembre, plus de 5 millions d'agents des trois versants de la Fonction Publiques (Etat, Hospitalière et Territoriale) sont appelés à élire leurs représentants le même jour.

Dans un contexte de politique d'austérité et de recul des droits des salariés, le résultat du vote CGT exprimera le rejet des choix politiques actuels, au travers notamment du pacte d'ir-responsabilité.

**Des collègues au quotidien, issus de différents services et
de l'ensemble du département, s'engagent avec vous.**

**Le 4 décembre 2014, donnons-nous les moyens de combattre l'austérité !
Votons CGT !**

*Patrick Dufour
Secrétaire CGT Finances Publiques 03*

Patrick DUFOUR, Moulins
Corinne BARGOIN, Montluçon
Benoit AUBERGER, Yzeure
Paul CHUZEVILLE, Cusset
Eric RUÉ, Montluçon
Isabelle PARANT, Yzeure
Laurence TAUVERON, Moulins
Danielle MARTIN, Montluçon
Hélène SALAT, Bourbon l'Archambault
Bruno JOLY, Cusset
Marianne CARTHELAX, Cusset
Annie LEMEUX, Montluçon
Thérèse GUILLAUMIN, Cusset
Karine BIDEZ, Moulins



Au-delà de la représentativité au sein de la DDFIP03, de la DGFIP et plus largement de l'Etat, le vote CGT aura un impact sur vos représentants pour le CHS-CT et le CDAS.

Comité Technique Local

Seront obligatoirement soumises à l'examen et à l'avis des Comités Techniques, toutes les questions relatives :

- aux effectifs et aux emplois
- à nos métiers
- à nos conditions de travail
- à la formation professionnelle
- aux régimes indemnitaires, temps de travail...

Nous continuerons de porter les revendications et les luttes des personnels en toute transparence, notamment en diffusant les ordres du jour et les comptes rendus, ainsi qu'en associant les collègues directement concernés.

Comité Hygiène et Sécurité Conditions de Travail

Les représentants au CHS-CT sont désignés par chaque organisation syndicale : le nombre de siège est fonction du résultat des élections.

Principales attributions :

- hygiène et sécurité,
- médecine du travail, prévention des risques,
- conditions de travail...

A l'exemple de chaque projet immobilier, la CGT s'est saisie des questions de santé au travail (amiante, ergonomie, immobiliers, ...).

Comité Départemental Action Sociale

La règle de composition et de désignation des représentants au CDAS sont les mêmes que celles pour le CHS-CT.

Principales attributions :

- Organisation, animation et mise en place de l'action sociale dans le département.



ENSEMBLE, GAGNONS :

- l'arrêt de la démarche stratégique,
- la création des emplois nécessaires au développement de toutes les missions et aux bonnes conditions de travail,
- une revalorisation générale des salaires et la reconnaissance des qualifications avec de véritables garanties collectives et statutaires,



**LE 4 DECEMBRE,
JE VOTE CGT !**